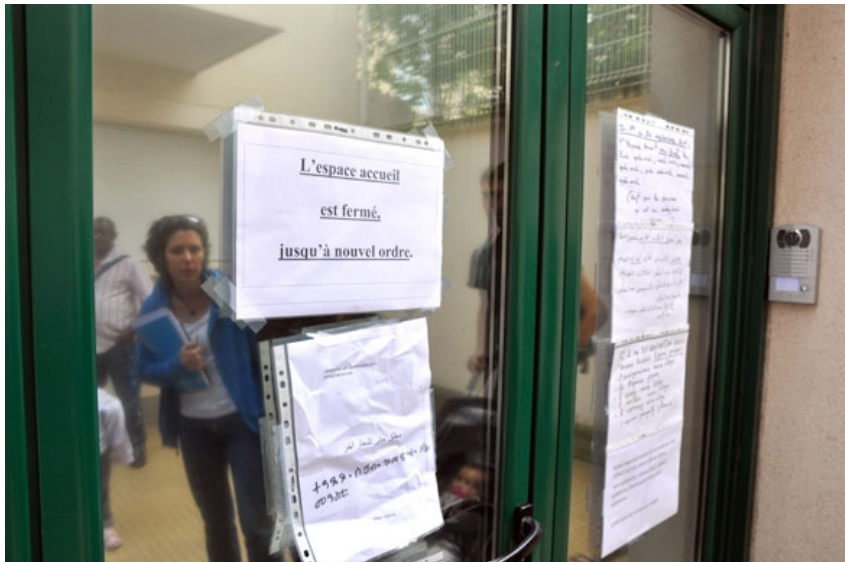




Face à un afflux de migrants à Angers, un droit de retrait exceptionnel



La semaine dernière, les portes de Espace Accueil étaient closes à Angers en raison du droit de retrait exercé par les 12 travailleurs sociaux (photo : F. Lossent).

Chargé d'accueillir et d'accompagner les demandeurs d'asile à Angers, Espace Accueil a fermé ses portes la semaine dernière. Face à un afflux important, les travailleurs sociaux se sont sentis en danger et ont décidé d'exercer leur droit de retrait. Le service doit rouvrir ces jours-ci grâce à une réorganisation provisoire.

Comment dit-on « droit de retrait » en anglais ? Pas facile à traduire, pas facile à expliquer, surtout aux demandeurs d'asile rassemblés devant les portes closes d'Espace Accueil à Angers. « *Pas de rendez-vous aujourd'hui, lance un travailleur social aux traits fatigués. Revenez demain ou après demain, on est désolé, ce n'est pas contre vous.* »

« La décision a été difficile à prendre »

Lundi 5 septembre, les douze salariés de l'équipe ont cessé le travail pour une question de sécurité en raison d'un afflux exceptionnel. Ce jour là, 130 personnes se sont présentées en début de matinée dans les locaux exigus de ce service géré par l'association L'Abri de la Providence. Un service chargé depuis 2002 d'accueillir et d'accompagner les primo-demandeurs d'asile à Angers. « *La décision a été difficile à prendre, nous l'avons prise en équipe, indiquent les salariés. Nous avons conscience des conséquences pour les personnes qui sont en détresse, mais on ne se sentait plus en sécurité. Trop de tensions, trop de pression, trop de mal être : ce n'était plus possible de travailler dans ces conditions, il fallait qu'on se positionne. Nous l'avons fait pour nous et pour les usagers aussi.* »

« La dégradation des conditions d'accueil est une réalité »

Sur les 7 premiers mois de l'année, les professionnels ont dénombré 17 300 passages et ils constatent une fréquentation en hausse depuis cet été. « *Nous sommes passés de 50 dossiers gérés par chaque travailleur social, à 70. Mais au delà du nombre de personnes, c'est leur état d'esprit qui pose problème. La dégradation des conditions d'accueil des demandeurs d'asile est une réalité, poursuivent les salariés qui tiennent à s'exprimer d'une seule voix et de manière collective. Les personnes sont de plus en plus en précarité : certaines sont contraintes de dormir une heure ou deux dans la salle d'attente ou de se laver dans nos locaux alors que nous ne sommes pas un accueil de jour.* » Même s'il est question de « fortes tensions » depuis plusieurs mois, l'équipe n'a pas subi d'agressions physiques. « *Nous constatons plutôt de l'agressivité verbale. Avec le manque de sommeil, le déficit d'hébergements et l'absence de ressources, c'est très tendu. Et ça a beau faire partie du quotidien, on ne s'y fait pas.* »

Le service va rouvrir grâce à une solution temporaire

Pour l'association L'Abri de la Providence qui gère Espace Accueil, cette crise était prévisible. « *On n'a pas été surpris, la situation était tellement difficile depuis quelques temps, reconnaît Jean-Yves Plessis, le président. Mais le droit de retrait a permis de mettre en lumière les choses.* » Conséquence du signal d'alarme des salariés, une solution a été trouvée avec la direction et le conseil d'administration de l'association. Pour « désengorger » les locaux d'Espace Accueil, les demandeurs d'asile vont être répartis sur deux sites puisqu'une autre adresse sera dédiée à la gestion du courrier des migrants. Dans le cadre de cette réorganisation technique, l'Abri de la providence crée un renfort avec un poste à mi temps et elle introduit un nouveau système d'agenda électronique en intranet pour optimiser le temps de travail des travailleurs sociaux.

Suite à cette proposition, l'équipe d'Espace Accueil s'est engagée à reprendre le travail dans le courant de cette semaine. « *Le service sera rouvert dès que les nouvelles mesures seront mises en place et le danger levé, indiquent les professionnels. On souhaite le faire le plus vite possible pour ne pas mettre en péril la demande d'asile des usagers.* » La solution retenue n'est que provisoire, tout au plus jusqu'à la fin de l'année : l'État doit en effet lancer très prochainement un appel à projets pour remettre en jeu la gestion des plates formes d'accueil des demandeurs d'asile.

Le préfet, attendu cette semaine à Espace Accueil

Le coup de colère des salariés a également incité les financeurs publics à réagir. Dès le lendemain de l'annonce du droit de retrait, le directeur régional de l'OFII s'est rendu sur place, sans toutefois apporter de réponse immédiate à la crise. Et le préfet du Maine et Loire doit rencontrer en fin de semaine les travailleurs sociaux d'Espace Accueil. Jean-Yves Plessis, le président de l'Abri de la Providence, souhaite jouer l'apaisement mais il a en tête des messages précis à transmettre au préfet : « *il est anormal que Nantes et Angers accueillent énormément de demandeurs d'asile, et Le Mans beaucoup moins. Il faudrait une meilleure répartition régionale.* »

Et l'association compte bien rappeler aussi que l'État a une ardoise envers elle : « *Au neuvième mois de l'année, on a touché un seul million d'euros sur nos cinq millions de dotation pour 2011. Si les paiements étaient faits en temps et en heure, cela nous faciliterait la vie pour régler les factures des hôtels qui hébergent notamment des demandeurs d'asile.* »

Frédéric Lossent Article publié le : 12 septembre 2011

 [ACCÉDER AUX ARCHIVES](#)